

Bertrand PANCHER
Député de la Meuse
Secrétaire de la Commission du Développement Durable
et de l'Aménagement du Territoire

Paris, mercredi 26 septembre 2018

Loi Pacte - Privatisation d'Air France : Il est temps de desserrer l'étau !

Alors que l'on ne cesse de pleurer sur le manque de compétitivité d'Air France et que certains pensent que la privatisation d'ADP (Aéroports de Paris) est une chance pour Air France, force est de constater que **certaines mesures de la loi Pacte actuellement en débat au Parlement notamment sur cette question risquent plutôt, en l'état, de plomber un peu plus notre compagnie nationale.**

D'autant plus que le contexte, lui, n'est pas prêt de s'améliorer, notamment celui de la concurrence exacerbée des compagnies du Golfe et autres compagnies low-cost.

Selon les députés Bertrand Pancher, Secrétaire de la Commission du Développement durable et son collègue M'jid EL GUERRAB, membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi PACTE, il était donc temps, à l'occasion du passage de cette loi cette semaine en séance, de rectifier le tir en desserrant l'étau qui contraint le développement d'Air France.

Pour ce faire Bertrand Pancher a déposé trois amendements visant respectivement à :

- Revenir au **principe de la « caisse unique »** afin que les activités commerciales, de plus en plus importantes sur les aéroports de Roissy et d'Orly - contribuent comme il se doit aux investissements futurs (comme c'est le cas dans beaucoup d'autres pays) et par conséquent permettent de modérer les redevances aéroportuaires d'ADP ;
- Assortir la privatisation d'ADP d'un mécanisme de garantie pour la compagnie aérienne en proposant de **geler, pour une période de dix ans, les tarifs les redevances d'ADP** (sur le modèle de ce qui avait été fait en Espagne lors de la privatisation partielle des aéroports) ;
- **Redonner à l'Autorité de supervision indépendante des redevances aéroportuaires tout son rôle** notamment dans l'encadrement des tarifs ;

Pour que notre compagnie nationale ait toutes les chances de retrouver son envol, il est urgent de ne pas vouloir rendre la mariée trop belle en laissant miroiter une rentabilité exceptionnelle issue de la privatisation de nos aéroports sur le dos de nos compagnies aériennes.

Contact presse : Alice Gillet - alice.gillet@clb-an.fr - 06 43 49 86 39